



Quelles solutions de prévention pour la santé bucco-dentaire des résidents ?



Enjeux et positionnement de VYV³

Une étude publiée en avril 2017 (Mangenev et al) montre que :

- 35 à 50 % des résidents d'Ehpad souffrent de pathologies dentaires et orales.
- La majorité présente une hygiène buccale insuffisante et des besoins de soins.
- Parmi les personnes vivant en Ehpad, une large majorité (85 % des résidents) a été identifiée comme ayant besoin d'une consultation.
- Un mauvais état bucco-dentaire a des répercussions importantes sur la santé et le bien-être de la personne.

Améliorer et conserver la santé bucco-dentaire des personnes âgées est primordial d'un point de vue :

- Médical : préservation du capital « dent » et diminution du risque de surinfection, lutte contre la dénutrition.
- Psychologiques et sociales : restauration de l'image corporelle et de l'estime de soi, préservation du lien social.

VYV³ s'engage activement dans la prévention liée à l'état de santé bucco-dentaire des personnes âgées résidant au sein de ses Ehpad.



Les réponses concrètes à cette question

QUI DOIT AGIR ?

La prévention, le dépistage et l'accès aux soins sont l'affaire de tous les professionnels et membres de la famille.



QUELLES SOLUTIONS ?

Plusieurs solutions existent et peuvent se mettre facilement en place sur les établissements.

| ACTIONS | COMMENT ? | POUR QUELS BÉNÉFICES ? |
|---|--|---|
| Formation des professionnels | <ul style="list-style-type: none"> Démarches auprès des ARS Réseaux de formations tels que l'UFSBD et la faculté d'odontologie | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de protocoles d'hygiène personnalisés Formation du personnel soignant à la prise en charge bucco-dentaire quotidienne Formation des professionnels au nettoyage des prothèses dentaires. |
| Positionnement d'un CSO – Correspondant en Santé Orale | <ul style="list-style-type: none"> Identifier un professionnel de l'établissement Organiser sa formation par des chirurgiens-dentistes | <ul style="list-style-type: none"> Permet d'assurer un suivi de tous les résidents Le CSO favorise la prévention et la prise en charge Il pilote et coordonne les soins avec les professionnels Il assure le lien avec les familles |
| Sensibilisation des familles et des résidents | <ul style="list-style-type: none"> Inclure cette thématique au projet de soin / d'établissement Organiser des séances de sensibilisation | <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'hygiène bucco-dentaire Meilleure estime des personnes Amélioration de la prise alimentaire et arrêt du grignotage entre les repas |
| Actions de repérage et de dépistage | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un processus de dépistage et de suivi bucco-dentaire Organiser des campagnes de repérage au sein de l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> Engager les professionnels dans une démarche de suivi et de vigilance Suivre l'évolution pour chaque personne Permet de piloter une démarche globale d'établissement |
| Travailler/ identifier des réseaux de santé | <ul style="list-style-type: none"> Sourcer les solutions possibles : réseaux de chirurgiens-dentistes, mairie, CH Définir des organisations ritualisées | <ul style="list-style-type: none"> Les réseaux de proximité permettront un meilleur suivi Ils pourront adapter leur intervention - en cabinet ou sur l'établissement - plus facilement Actions de prévention et de sensibilisation |
| Équiper l'établissement de fauteuil | <ul style="list-style-type: none"> Sourcer des solutions possibles avec l'ONCD (Ordre National des Chirurgiens-Dentistes) pour des achats neufs ou d'occasion | <ul style="list-style-type: none"> Ces investissements permettront aux chirurgiens-dentistes d'intervenir plus facilement Ils éviteront aux résidents de se déplacer |

L'ÉVALUATION PAR LE PERSONNEL SOIGNANT

Une première évaluation de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes peut être réalisée par le personnel soignant à l'aide de la **grille OHAT (Oral Health Assessment Tool)**. En fonction du résultat obtenu, un avis spécialisé peut être requis. Cette grille est disponible dans le logiciel Netsoins.





LES EXIGENCES MINIMALES DE VYV³

Les modalités minimales à mettre en place sont les suivantes :

- Inclure la santé bucco-dentaire dans le projet d'établissement
- Former au moins un professionnel à la santé bucco-dentaire
- Identifier un Correspondant en Santé Orale (CSO).
- Réaliser un bilan bucco-dentaire pour le résident à son entrée avec réévaluation périodique
- Mettre en place un protocole d'hygiène bucco-dentaire



VYV³ en action

Le Programme « La vie à pleines dents, longtemps »

Le service promotion santé de la Mutualité Française Pays de la Loire et ses partenaires déploient un **programme de sensibilisation sur la prévention bucco-dentaire au sein des établissements (mutualistes ou non) pour personnes âgées.**

Intitulé « La vie à pleines dents, longtemps », ce programme vise à améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées hébergées en Ehpad. Conçu pour les professionnels des établissements, il a pour objectif de sensibiliser les personnels aux pratiques d'hygiène bucco-dentaire et les personnes âgées et leur famille à la prévention.



Boîte à outils



> [Média de formation au sujet de la prévention bucco-dentaire](#)

Le CHU de Toulouse et l'équipe régionale vieillissement et prévention de la dépendance, avec le soutien de la CNSA, ont réalisé un média de formation au sujet de la prévention bucco-dentaire à destination de tous les professionnels et aidants qui entourent la personne âgée dépendante. Les thèmes suivants sont abordés sous forme de vidéos et de quizz :

- Installation de la personne et du soignant
- Matériel et produits adaptés
- Techniques de soins
- Nettoyage des prothèses



> [Grille OHAT](#)



> [Les fiches de l'UFSBD](#)